



Communiqué de Presse

Contact presse :
secretaire@fsdl.fr

Les négociations conventionnelles ouvertes le 24 avril 2023 entre les syndicats représentatifs, l'UNCAM et l'UNOCAM sont achevées.

Les discussions ont été multiples et ciblées, malheureusement non exhaustives. Le calendrier serré aurait mérité davantage de souplesse. L'encadrement politique a fluctué avec l'annonce de la modification du taux du ticket modérateur (60/40) sans préavis, ni discussion préalable.

La FSDL, porteuse depuis de nombreuses années d'un projet axé sur la prévention en santé orale a été écoutée et entendue par la CNAM. De nombreux sujets ont aussi été abordés: compensation des honoraires dans le contexte inflationniste actuel, accès aux soins aux personnes en situation de handicap, et également l'épineux écueil de la démographie professionnelle (libérale et salariée des centres associatifs) des chirurgiens dentistes en France.

C'est en ce sens que la FSDL a porté à la connaissance de son Conseil d'Administration dès lundi le projet final conventionnel. Hier soir, lors d'une ultime réunion de débats les Administrateurs lors d'un vote se sont prononcés pour entériner le projet conventionnel 2023 - 2028.

L'ambition de la FSDL reste intacte quant à sa volonté tenace d'assurer la représentation et la préservation des intérêts des chirurgiens dentistes libéraux : elle lui a permis de devenir le premier syndicat représentatif depuis les élections URPS de 2015 confirmé en 2021. Cette volonté restera intacte.

A propos de la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL)

Premier syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes en France depuis 2015, la FSDL défend l'avenir de l'exercice libéral et se bat pour que chaque chirurgien-dentiste puisse dispenser des soins innovants et de qualité, conformes aux données actuelles de la science.

Liberté, responsabilité et éthique guident les actions du syndicat qui se mobilise à la fois pour un projet de valorisation cohérente des soins conservateurs de l'organe dentaire et pour un plan de prévention, seul capable de garantir la bonne santé buccale des patients. Adhérer à la FSDL, c'est défendre les valeurs libérales de la profession et soutenir un syndicat indépendant.

Adhérer à la FSDL, c'est rester libre !

Pour toute information complémentaire sur la FSDL, merci de bien vouloir vous rendre sur le site :

www.fsdl.fr